

LICENCIEMENTS ET PRECARISATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE !

RGPP MODE « D'EMPLOI ».

Mesure phare du gouvernement Sarkozy, la Loi sur la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) était mise sur les rails dès l'été 2007 et confiée au Ministre du budget.

Déjà des fusions de services, la création d'Établissement Public Administratif (EPA) permettant des recrutements à profil, l'externalisation de services par le recours à des Partenariats Publics Privés (PPP) ont été mis en place.

L'objectif était annoncé : la réduction drastique des personnels et la mise en place de méthodes de management à l'image du privé.

Ce sont ainsi 180.000 postes, dont 100.000 dans l'Éducation Nationale qui doivent disparaître d'ici à 2011, bien au-delà du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite.

Ne manquait pour la mise en place de ce plan de licenciements que la « boîte à outil » selon l'expression d' Eric Woerth.

C'est chose faite depuis le mois de juillet, sans

opposition autre que déclamatoire des syndicats « responsables » d'un appel unitaire aux agents à écrire à leur député !

L'adoption en juillet de la « Loi sur la mobilité des fonctionnaires » permet de « sortir » les agents par une série de dispositions :

L'Art 7 des licenciements ou des mises en disponibilité d'office sans solde. Il permettra au bout de 2 ans, de mettre d'office en disponibilité sans solde ou en retraite d'office tout agent refusant trois postes proposés, y compris non adaptés à sa qualification sur les 3 versants de la Fonction Publique (Etat – Collectivité – Santé).

L' Art 8 complète le dispositif en permettant à l'Etat de « proposer » aux agents des postes multiples à temps partiel, cumulés sur les trois versants de la Fonction Publique.

3 refus entraîneront là aussi le licenciement de l'agent.

L' Art 9 enfin permet de faire appel à des entreprises privées d'intérim (L1251-1 du Code du Travail) pour assurer les vacances temporaires de postes publics : remplacement des congés longs, Heures supplémentaires des enseignants...

Il y a donc urgence à construire un front du refus radical et massif !

L'auto-organisation des personnels, soutenue par les organisations syndicales, doit être une priorité, vers la grève générale : l'attaque la plus grave jamais organisée contre la Fonction Publique ne peut se contenter de sporadiques « journées d'action » !

DoinelPop, STE 35.

Lu ceci à propos de l'organisation de tables rondes devant plancher sur le rapprochement entre les jeunes et les policiers qui ont eu lieu cet été :

LES CADETS ME SOUCIENT

« Passées les notes d'intention de chacun des membres du gouvernement présents – Xavier Darcos souligne les malentendus entre la police et les « jeunes », Martin Hirsch pose la question des relations entre les institutions et ces mêmes « jeunes » – la parole est donnée aux invités de la maison Beauvau. Mais personne ne la prend. Finalement, c'est Siham Habchi, présidente de Ni Putes Ni Soumises qui ouvre le bal des invités. Elle aborde deux thèmes qui reviendront plusieurs fois dans les différentes prises de paroles : l'importance de maintenir les cadets de la République qui sont « un signal fort envers la jeunesse » et l'idée de faire des stages au sein de la police, même

pour le personnel associatif.

Les cadets de la République sont une institution mise en place en 2005 pour faire la promotion de la diversité au sein de la police, et qui donne le droit à une formation alternée d'un an en école de police et en lycée professionnel, en vue de passer le concours de gardien de la paix. Dernièrement cette mesure a été remise en cause, et on a craint pour son maintien. Brice Hortefeux en a profité pour s'expliquer sur cette « erreur » qu'aurait constitué sa disparition : « Le directeur compétent à l'époque était en fin de fonction et de plus il y avait le changement de gouvernement », au final avec toutes ces perturbations, il y a eu un « problème budgétaire ». Le problème a été résolu et le statut de cadets de la République sera maintenu. »

J'en ai froid dans le dos ! Cette société me fait peur. A l'heure de la rentrée scolaire dont on sait qu'elle va se faire avec des réductions d'effectifs et la non reconduction des contrats d'auxiliaires de vie scolaire et autres emplois précaires les ministres du travail, de l'intérieur (ex ministre de l'éducation nationale) et chargés de mission annoncent des mesures d'embrigadement de la jeunesse dans la continuité de la désastreuse politique d'exemplarité

des grands frères et avec l'approbation des associations (représentatives ?) mais surtout le silence complet des syndicats enseignants (représentatifs !).

La fermeture des écoles normales, puis celle des IUUFM et l'abandon de filières complètes d'enseignement professionnel le désengagement total de l'état dans la formation professionnelle (métiers du secteur social entre autres) au profit de quelques propositions de préparations à des concours de gardien de la paix ouvertes aux candidats sur des critères de discrimination positive (promotion de la diversité) m'inquiètent un peu plus chaque matin.

Face à l'échec de la politique libérale, marchandisation de l'enseignement et usage intensif d'outils de persuasion, c'est une réponse coercitive aux enjeux éducatifs qui nous est imposée sur fond d'échec scolaire, de violence dans les collèges et de manque de moyens de police au service de l'éducation.

Quelle société veut nous proposer ce nouveau gouvernement et ses nouveaux Directeurs, dont les pouvoirs de décisions budgétaires ignorent les restrictions, en maintenant ce corps, dernier ? de cadets de la République, qui me soucient.



Gildas Duplenne

